

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 11 mai 2017

Personnes présentes

- Messieurs LEVRAT, CHABERT, DONGUY, DIDIER, RABATEL, HAUTAPLAIN, GASCON
- Mesdames OBADIA, GONIN, MONTAGNE, DUBOIS, VUICHARD, BERTHIER-CASSET, RASPER, CHOUTEAU



Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion ordinaire du 5 avril 2017.

Modifications de l'ordre du jour :

- Le point sur le cimetière sera abordé lors de la prochaine réunion
- Délibération à prendre concernant l'église

Intervention de Monsieur Philippe Guillot-Vignot, Président de la 3CM

Lors du séminaire du 12 juillet 2016, les maires du territoire et les membres du bureau exécutif de la 3CM se sont réunis pour définir et partager les grandes orientations d'un projet à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel, décliné dans un programme pluriannuel d'investissement et adossé à un pacte fiscal et financier.

Pour faciliter les étapes de réflexion et préparer les échanges sur chacune des compétences de la 3CM, la méthodologie proposée a été d'identifier :

- Les enjeux pour permettre le débat quant à leur importance
- Les objectifs pour les partager et en régler le curseur
- Les actions majeures engagées ou envisagées afin d'établir la prospective financière

Les 9 axes de réflexion sont les suivants :

Sport	Environnement – rivières – Rhône et torrents
Mobilité – Voirie communautaire	Développement économique
Solidarité – Logement – Prévention	Culture
Développement touristique	Equipement public
Les déchets	

Tous les habitants des 9 communes seront conviés à une réunion publique à Balan, le 11 juillet 2017.

Abat-sons de l'église

Délibération : pour une question de mise en péril, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de commencer les travaux nécessaires très rapidement.

Lotissement de la Balme

Délibération qui remplace la précédente (annulée par manque d'informations que devait nous transmettre l'entreprise CAPELLI) : le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la reprise de la voirie et des espaces communs.

Statuts de la 3CM

La 3CM a l'obligation, avant fin juin 2017, de mettre en conformité ses statuts avec les dispositions de la loi NOTRe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification des statuts de la 3CM.

Arrêté pris par Monsieur le Maire

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation sur les deux zones de la RD.61c, afin de permettre d'effectuer des essais de circulation, avec sens prioritaire, avant les travaux d'aménagement définitif de la voirie visant à la sécuriser :

- Sur la RD61c, en agglomération entre le PR + 260 à PR + 283 et le PR + 375 à PR + 395, la circulation sera réglementée par des sens prioritaires pour les véhicules venant du centre village ou de Jailleux et se dirigeant en direction de Saint André de Corcy.
- Les tests seront menés du 20 mai au 30 septembre 2017.

Divers

- ✓ Commission cimetière : Pascale DUBOIS travaillera de concert avec Sylviane MONTAGNE.
- ✓ Le Conseil Municipal remercie Monsieur le Maire de Montluel et ses Conseillers Municipaux pour le prêt, pendant une journée, d'une balayeuse ainsi que de l'employé qui la conduit.
- ✓ Une réunion publique, en présence du Lieutenant PERRIN, Commandant la B.T.A. de Montluel, concernant les écrans et les stupéfiants, aura lieu à la salle polyvalente, le mardi 20 juin à 19 heures. Cette réunion sera ouverte à tous : mineurs, ados et adultes.
- ✓ Conseil communautaire – mutualisations : ont été nommés à cette commission :

Titulaire : Michel DONGUY – Suppléant : Sébastien GASCON

Après signature de différents documents, la séance est levée.

Prochaine réunion : le mercredi 14 juin 2017 - 20 h 30

Monsieur le Maire

La Secrétaire de séance

Les Conseillers